



---

**Commission des stupéfiants****Cinquante-deuxième session**

Vienne, 11-20 mars 2009

Point 13 c) de l'ordre du jour

**Table ronde du débat de haut niveau:****réduction de la demande, traitement et politiques  
de prévention et pratiques en la matière****Résultats de la table ronde sur la réduction de la demande,  
le traitement et les politiques de prévention et les pratiques  
en la matière, présenté par le Président de la table ronde,  
Peter Dunne (Nouvelle-Zélande)**

Le 12 mars 2009, les résultats de la table ronde sur la réduction de la demande, le traitement et les politiques de prévention et les pratiques en la matière ont été présentés comme suit par le Président de la table ronde, Peter Dunne (Nouvelle-Zélande):

1. L'utilité de la collaboration et des partenariats entre les organismes sur des questions comme la santé, la détection et la répression, l'éducation et la protection sociale a été largement reconnue.
2. Des possibilités accrues doivent être offertes aux États Membres, aux organisations internationales et à la société civile pour adopter des approches collectives.
3. Le rôle crucial que jouent les parents et la famille dans la prévention de l'usage illicite de drogues doit être soutenu.
4. Une ferme volonté d'échanger des informations pour faciliter la planification et l'élaboration des politiques a été exprimée, notamment pour ce qui est d'échanger de meilleures pratiques et des expériences réussies, par exemple dans le cadre d'un recueil qu'établiraient les organisations internationales.
5. Diverses campagnes visant à prévenir l'usage illicite de drogues sont menées pour sensibiliser le public et diffuser des informations accessibles et utiles à travers divers médias, notamment les nouveaux médias auxquels s'adressent les jeunes, l'Internet par exemple.



6. On s'est dit attaché à la nécessité de faire reposer la prévention et le traitement sur des données scientifiques.
  7. L'accent devrait être mis sur la fourniture d'un ensemble de services de traitement et de soins qui tiennent compte de la nature chronique de la dépendance aux drogues, de l'intervention précoce au traitement, y compris les traitements comprenant un volet pharmacologique et les programmes d'échange de seringues.
  8. Il est utile de disposer de données solides pouvant être recueillies et surveillées pour évaluer l'efficacité des interventions (celles qui ont marché et celles qui n'ont pas marché).
-